



# Compte Rendu des Elus FO.DGFIP en CAP Nationale

45-47 rue des Petites Ecuries  
75484 Paris Cedex 10  
Tel. : 01.47.70.91.69  
contact@fo-dgfiip.fr

## Etre entendus et défendus

Numéro 7 du 17 février 2015

Catégorie A

### Tableau d'avancement au grade d'AFIPA – année 2015 CAPN n°2 et 3 du 11 février 2015

#### Les chiffres :

77 candidats IP se sont présentés au TA 2015, contre 163 en 2014.  
9 candidats IDiv HC se sont présentés cette année, contre 21 en 2014.

27 lauréats IP au TA 2015, contre 63 en 2014.  
1 seul lauréat IDiv HC au TA 2015, contre 7 lauréats en 2014

#### Commentaires :

Nos élus IDiv HC en CAPN n°3 ont protesté sur la non-utilisation du quota d'1/10<sup>ème</sup> maximum des emplois pourvus par le TA des IPFIP à AFIPA (soit 2,7). En effet, un seul IDiv HC a été retenu alors qu'un deuxième candidat aurait pu l'être.

L'administration n'a rien voulu céder et est restée droite dans ses bottes.

**F.O.-DGFIP** s'insurge de cette CAPN réduite à n'être qu'une chambre d'enregistrement où tout est ficelé d'avance, tant pour les IPFIP que pour les IDiv HC !

L'ensemble des Organisations Syndicales ont donc voté contre ce TA 2015.

Les collègues ont bien compris qu'on ne voulait pas d'eux puisque seuls 9 IDiv HC ont tenté le TA, contre 21 l'an dernier.

À quoi joue donc la Direction Générale avec ses IDiv ?

**BULLETIN  
D'ADHESION**



NOM : ..... PRÉNOM : .....

N° DGI ou N° AGORA : ..... ADRESSE MÈL : .....

GRADE : ..... QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : ..... %

AFFECTATION : .....  
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ..... le .....  
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

N'hésitez pas à contacter vos élus FO-DGFIP